



*Mission Permanente de la République d'Haïti  
auprès des Nations Unies*

**INTERVENTION DE L'AMBASSADEUR ANTONIO RODRIGUE  
REPRESENTANT PERMANENT D'HAÏTI AUPRES DES NATIONS UNIES  
À LA 54<sup>e</sup> SESSION DE LA COMMISSION DE LA POPULATION  
ET DU DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES**

**New York, le 21 avril 2021**

**Vérifier au prononcé**

*815 Second Avenue, 6th Floor, New York, N.Y. 10017  
Tel: 212-370-4840 Fax: 212-661-8698 Email: [mphonu.newyork@diplomatie.ht](mailto:mphonu.newyork@diplomatie.ht)  
Website: [www.missionpermanentedhaiti.org](http://www.missionpermanentedhaiti.org)*

**INTERVENTION DE L'AMBASSADEUR ANTONIO RODRIGUE,  
REPRESENTANT PERMANENT D'HAÏTI AUPRES DES NATIONS UNIES  
A LA 54<sup>e</sup> SESSION DE LA COMMISSION DE LA POPULATION  
ET DU DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES**

**Monsieur le Président,  
Distingués Délégués,**

Je voudrais tout d'abord transmettre les salutations du Président de la République, Son Excellence Monsieur Jovenel MOISE, ainsi que le message d'amitié du peuple haïtien à tous les pays participants.

La 54<sup>e</sup> session de la Commission de la Population et du Développement revêt une importance capitale pour le gouvernement de la République d'Haïti, non seulement en raison du fait qu'elle se tient dans un contexte marqué par la pandémie de Covid-19, mais aussi et surtout parce qu'elle coïncide avec la première année-bilan des actions et activités du FNUAP pour la décennie 2020-2030. Il est significatif que le thème : « **Population, Sécurité Alimentaire, Nutrition et Développement Durable** » retenu pour cette 54<sup>e</sup> session soit le même qui a été défini pour la 53<sup>e</sup> session qui n'a pas pu avoir lieu en 2020 à cause des problèmes sanitaires causés par le Coronavirus.

Je voudrais mettre l'accent sur la nécessité impérieuse pour tous et chacun de travailler au renforcement de la solidarité internationale en complémentarité des actions entreprises par les pays les plus démunis pour faire face au problème chronique de l'insécurité alimentaire, particulièrement en Haïti. En cela, je renouvelle l'appui et l'attachement indéfectible de la République d'Haïti à la mise en œuvre effective du Plan d'Action de Caire dont beaucoup de pays s'étaient félicités lors du Sommet marquant le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement tenu à Nairobi, au Kenya.

Il est important de souligner que, en rapport à la question de la sécurité alimentaire, un certain nombre de facteurs jouent en faveur d'Haïti tels que sa proximité géographique

et son accès privilégié à des marchés importants comme celui des Etats-Unis d'Amérique, la jeunesse de sa population, sa diaspora importante et solidaire, entre autres. Cependant, malgré son riche potentiel agricole, Haïti importe aujourd'hui près de la moitié des produits consommés par la population ; s'agissant du riz qui s'impose depuis plus en plus comme le principal produit de consommation du pays, le pourcentage avoisine les 83%.

La faiblesse de la productivité du secteur agricole et son corollaire, sa non-compétitivité, sont parmi les facteurs à la base de l'extrême dépendance du pays par rapport aux importations de produits alimentaires. A cela s'ajoutent les troubles sociopolitiques à répétition, la crise sanitaire mondiale liée au Coronavirus et le manque d'investissement dans le secteur.

Tout en saluant le travail remarquable du Programme Alimentaire Mondial sur le terrain, le gouvernement haïtien souhaite ardemment une plus large mobilisation de la solidarité internationale pour l'aider à faire face au cuisant problème de l'insécurité alimentaire.

**Monsieur le Président,**

**Distingués Délégués,**

J'estime important de souligner que, dans le souci de respecter scrupuleusement les engagements internationaux d'Haïti, le Gouvernement a défini et adopté, en mars 2021, la Politique et la Stratégie Nationale de Souveraineté et de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PSNSSANH). Ce document de politique publique, fruit d'un long et large processus consultatif soutenu par la FAO et d'autres organes du système des Nations Unies, concrétise l'engagement d'Haïti à la réalisation des Objectifs de Développement Durable, en particulier l'ODD 2 « Faim Zéro », en soutenant l'agriculture familiale l'agro-industrie.

Dans cette perspective, l'Administration du Président Jovenel MOISE continue d'intensifier en promouvant et en développant les filières de production agricole. Les

mesures adoptées visent la diminution de la dépendance du pays par rapport à l'extérieur, la création de richesse et le renforcement de la sécurité alimentaire.

Dans le même ordre d'idée, le Gouvernement haïtien a adopté officiellement, en janvier 2021, le Plan de Relance Post-COVID (PREPOC) 2020-2023. Ce plan vise à permettre au pays de faire face aux conséquences de la crise sanitaire et à relever les défis du développement à moyen et à long terme d'Haïti afin de revigorer la croissance économique et de placer le pays sur la voie du développement économique et social durable.

**Je vous remercie**